

Enquête Compostage Individuel – Etude besoins des administrés

Si vous faites du compostage (suite) :

7. Utilisez-vous un broyeur de végétaux ? oui non

Si oui, vous en êtes propriétaire vous le louez on vous le prête

8. A quoi vous sert votre compost ?

Rempoter des fleurs amender le potager pailler autre à préciser : _____

9. Par rapport à vos besoins, vous avez : trop de compost pas assez juste ce qu'il faut

10. Avez-vous un récipient pour stocker à la maison les déchets compostables, en attendant de les porter au compost ? oui non si oui, lequel : _____

11. Pourquoi avez-vous choisi de pratiquer le compostage ?

Pour fabriquer du terreau utilisable pour le jardin

Pour protéger l'environnement (moins de déchets à traiter pour la collectivité)

Autre à préciser : _____

■ Si vous fréquentez la déchèterie pour vos déchets de jardin, à quelle fréquence ?

1 à 2 fois/an 4 à 8 fois/an Tous les mois Autres à préciser : _____

■ Achat d'autres produits

1. Achetez-vous ?

Du compost : oui non du terreau : oui non des engrains : oui non

2. Utilisez-vous ?

Des désherbants : oui non des produits de traitement : oui non

Des pesticides : oui non autres : oui non à préciser : _____

■ Si vous ne pratiquez pas le compostage :

1. Seriez-vous prêts à en faire ? oui non , sinon pour quelles raisons :

2. Seriez-vous intéressé par la mise à disposition d'un composteur : oui non

■ Commentaires éventuels : _____

Merci de votre participation



Accès internet

Subventions du Conseil Général de l'Yonne aux particuliers et entreprises pour l'achat d'un kit satellite

Si le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Territoire réalisé par le département montre une couverture quasi-totale de l'Yonne en matière d'Internet à Haut Débit, il reste encore quelques zones d'ombres inaccessibles aux technologies filaires (ADSL) ou hertziennes (Wi-fi, Wi-max).

C'est pourquoi Jean-Baptiste LEMOYNE, conseiller général du canton de Chéroy, avait appelé l'attention de Jean-Marie ROLLAND, président du Conseil général de l'Yonne, sur la nécessité d'aider les foyers non couverts à se doter d'un kit satellite pour avoir l'Internet Haut Débit.

Cette aide a été votée selon les modalités suivantes :

L'aide porte sur l'achat des kits à l'exclusion de l'installation. Elle est applicable aux acquisitions réalisées à partir du 1^{er} mars 2011.

1. Un seul kit par foyer pourra faire l'objet de l'aide.

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Conseil Général de l'Yonne
Hôtel du Département - 89089 Auxerre Cedex - Tél : 03 86 72 84 98*

15^e édition du CIRCUIT ICAUNAIS le 19 juin 2011

Départ et Arrivée :
Saint-Valérien

Le dimanche matin, à partir de 9 heures, un contre la montre individuel au départ de Saint-Valérien, traversera Montacher et Chéroy.

A partir de 14h45, le circuit icaunais se poursuivra par une étape de 97 kilomètres et traversera la plupart des communes du Gâtinais en Bourgogne.

130 coureurs seront présents sur la ligne de départ.

*Pour plus d'informations :
www.circuiticaunais.fr
ou www.gatinais-bourgogne.fr*



2. L'utilisateur choisira librement son fournisseur d'accès « satellite ».

3. Le dossier de demande de subvention devra comporter :

- avant acquisition du kit, l'imprimé de demande officiel indiquant l'adresse précise et le numéro de téléphone du demandeur afin de permettre la vérification de son inéligibilité tant par l'ADSL (à partir de 512 Kb/s) que par le WIFI ou le Wimax,
- après acquisition du kit, une copie de la facture acquittée au nom du demandeur accompagnée d'un RIB.

Le taux de participation proposé est de 80 % du montant TTC d'acquisition du kit, dans la limite de 320 euros. L'attributaire de la subvention devra s'engager à laisser le matériel attaché au site desservi, en cas de déménagement ou de vente.

FORUM « JOBS D'ETE »

Destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, résidants sur le territoire du SIVOM du Gâtinais, ce forum est conduit en partenariat avec la Mission Locale, le Pôle Emploi, l'antenne du « Relais Services Publics » du SIVOM du Nord Sénonais, le Conseil Général et les entreprises de notre territoire.

Cette action est un moyen simple d'accompagner les jeunes gens et les jeunes filles vers une démarche autonome de recherche d'emploi et de faciliter leurs rencontres avec les employeurs potentiels.

La Mission Locale interviendra sous forme d'ateliers « préparation d'un CV et d'une lettre de motivation ».

*Le forum se tiendra
à la Salle des fêtes de VILLETHIERRY
du mercredi 4 mai 2011 (14h30)
au samedi 7 mai 2011(17h)*

*Pour tout renseignement :
03.86.97.53.42 / 03.86.97.42.21
nathaliecorsaro@gatinais-bourgogne.fr*



la LETTRE du GÂTINAIS EN BOURGOGNE

Bulletin d'informations de l'intercommunalité

N° 4 – PRINTEMPS 2011

EDITORIAL

Créée en 2010, la Lettre du Gâtinais entre dans sa deuxième année avec l'édition de ce numéro 4. Vous êtes de plus en plus nombreux à en faire votre référence et nous vous en remercions.

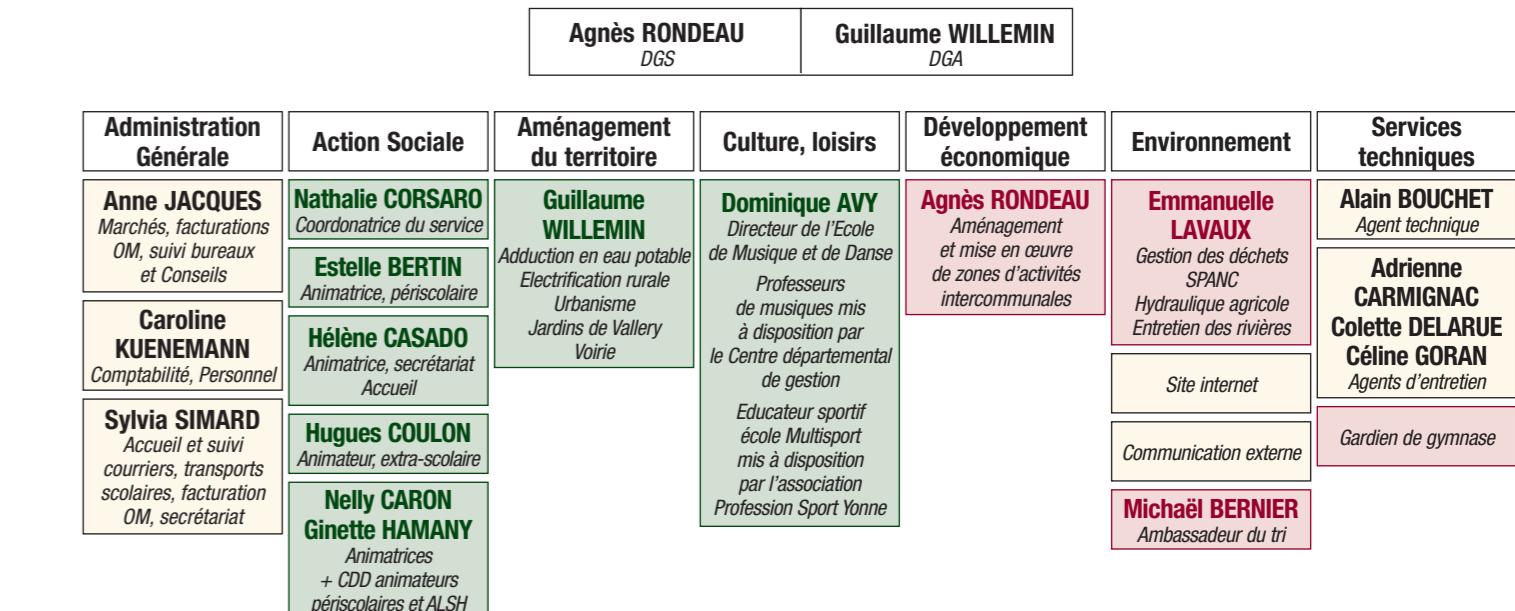
Pour élaborer et mettre en œuvre leur politique, la Communauté de Communes et le SIVOM sont assistés d'un ensemble de directions, services et bureaux qui en constituent l'administration.

Cette organisation a été mise en place pour mieux vous servir. Nous voudrions vous la présenter à l'aide d'un organigramme : schéma qui permet de visualiser plus facilement la hiérarchie, les différents services avec leur fonction et qui facilite la circulation de l'information.

Organigramme du SIVOM et de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne

Christine AITA
Présidente du SIVOM

Henri de RAINCOURT
Président de la Communauté de Communes



Par cette présentation schématique, nous espérons faciliter vos démarches en vous dirigeant directement vers le bon interlocuteur. Vos représentants sont responsables, conscients de vos besoins et se battent pour faire du Gâtinais en Bourgogne un territoire solidaire, soucieux de la qualité de vie de ses habitants.

L'eau, une ressource fragile

L'eau, une ressource vitale à économiser au jardin

Quelques conseils pour économiser l'eau dans votre jardin :

 **Gardez l'humidité du sol en étalant au pied de vos massifs une couche de paillis : écorces, copeaux de bois, paille de lin, feuilles mortes, tontes de pelouse séchées...**

 **Optimisez votre arrosage :** la tombée du jour est le moment idéal car plates-bandes et potagers auront toute la nuit pour se désalterer. En binant la terre avant, l'arrosage sera encore plus efficace. De même, le pied des plants peut être paillé pour limiter l'évaporation. En période de sécheresse, n'arrosez que les plantes les plus fragiles. En cas d'arrêté de sécheresse, respectez les restrictions.

LE SAVIEZ-VOUS ?
En 2009, environ 5 000 tonnes de pesticides ont été répandues dans les jardins ou les potagers !

Ces produits peuvent être remplacés par des solutions alternatives qui permettent de jardiner autrement, avec bon sens.

Comment jardiner au naturel ?

Agir en amont

Au lieu de combattre les ravageurs et les maladies une fois qu'ils menacent les cultures, il s'agit en fait de créer, à toutes les étapes, des conditions qui freinent leur développement : choisir des espèces et variétés de plantes adaptées au jardin (sol, climat, exposition, etc.), résistantes et/ou tolérantes aux parasites et aux maladies.

1. Adopter des pratiques de jardinage permettant de limiter l'usage de pesticides
2. Rotation des cultures pour favoriser la rupture du cycle de développement de parasites et limiter leur extension.
3. Couvrir le sol pour éviter le développement des mauvaises herbes. C'est la technique du paillage qui consiste à étaler une couche de végétal inerte autour des plantes.
4. Eviter de mettre en contact des espèces botaniques très proches qui peuvent être attaquées par les mêmes organismes nuisibles.
5. Tailler régulièrement les haies et les arbustes pour faire pénétrer la lumière afin d'éviter la stagnation de l'eau après la pluie et le développement des maladies.
6. Préférer l'arrosage au goutte à goutte, plus économique et moins favorable au développement des malades

Mettre en place une nouvelle esthétique de jardin

Pour toute information supplémentaire sur les gestes permettant d'économiser et protéger l'eau, n'hésitez pas à consulter notre site internet à la rubrique Vivre au quotidien > Travaux et réseaux > Eau potable > L'eau, un bien à préserver.

LE SAVIEZ-VOUS ?
L'arrosage du jardin consomme 15 à 20L/m²/jour. L'évaporation d'un gazon représente 3 à 6 L/m²/jour quand il fait chaud !



Narrosez pas votre pelouse, elle revivra à l'automne avec les pluies, et ne la tondez pas trop court pour qu'elle résiste mieux à la sécheresse.



Choisissez des plantes adaptées à votre jardin : climat, exposition... Elles nécessiteront moins d'entretien (arrosage, taille...).



Récupérez l'eau de pluie : n'est-il pas stupide d'aller chercher de l'eau dans la nappe, de la traiter et de la mettre par terre ? L'eau de pluie est une ressource naturelle disponible qu'il suffit de collecter sans avoir recours à un appareillage sophistiqué. Cette eau servira à l'arrosage des plantes, du jardin ou aux lavages divers.

L'eau, une ressource vitale à protéger en jardinant au naturel

Beaucoup de jardiniers amateurs ont trop souvent recours à des produits qui peuvent être dangereux pour leur santé, pour les jardins et pour l'eau : les pesticides. *Sans le savoir, ils sont donc responsables d'une part importante de la pollution des sols et des eaux.*

Ces produits peuvent être remplacés par des solutions alternatives qui permettent de jardiner autrement, avec bon sens.

LE SAVIEZ-VOUS ?
En France, il est interdit de traiter à moins de 5 mètres d'un cours d'eau.

- Repousser les parasites déjà installés sans avoir recours aux pesticides

- En cas de traitement, quels sont les bons réflexes à adopter ?



Face à une invasion d'insectes ou à une maladie récurrente, il n'y a quelquefois pas d'autre choix que de traiter les jardins. Des précautions sont alors à prendre car utiliser des pesticides dans son jardin n'est pas un geste anodin.

1. Ne jamais appliquer de pesticides à proximité d'un cours d'eau ou d'un point d'eau
2. S'informer des prévisions météorologiques pour ne pas traiter avant la pluie (produit inefficace puisque transporté par l'eau de pluie ; ceci a, de plus, des conséquences sur la qualité de l'eau), par conditions de fort vent et de températures élevées.
3. Privilégier les produits non nocifs pour l'environnement.
4. Ne jamais jeter le surplus de produit dans un conduit d'évacuation des eaux usées.
5. Aucune application des produits ne doit être réalisée sur les égouts, caniveaux et bouches d'égout. Tout traitement de fossés, même sans eau, est interdit.

L'e compostage : une autre manière de voir les déchets

l'expertise **adelphe** recyclage

Le jardin et la cuisine sont la source de nombreux déchets organiques (environ 250 kg/hab/an). Aujourd'hui faute de place, par facilité ou par manque de temps, la plupart d'entre nous élimine ces déchets dans la poubelle marron ou en déchèterie. Ce système n'est pas toujours facile notamment lors des périodes saisonnières où feuilles mortes, taille de haie, tonte de pelouse, etc. encombrent nos terrains. Pour répondre à ce constat, la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne souhaite impulser le compostage domestique sur son territoire.*

Cette opération, visant à réduire le volume de nos poubelles et à améliorer la gestion de nos déchets biodégradables, ne peut voir le jour qu'avec votre adhésion et votre participation. Nous savons qu'aujourd'hui beaucoup de jardiniers font leur propre compost, ce qui leur permet de réaliser des économies (aucun achat d'engrais, peu de trajets en déchèteries) et de préserver notre environnement.

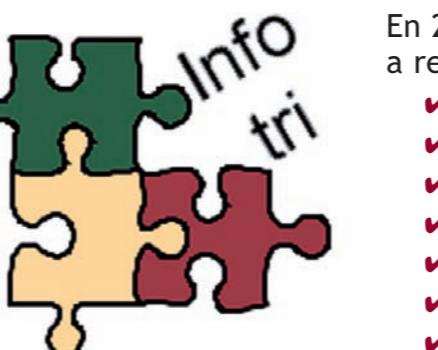
Pour aller plus loin, nous souhaitons connaître vos attentes et vos besoins en matière de compostage afin de définir les actions que nous allons mettre en œuvre (*acquisition de bio-sceaux et de composteurs, formation aux techniques de compostage, etc.*).

Dans ce but, pourriez-vous, s.v.p., compléter le questionnaire ci-joint et nous le retourner par courriel (ambassadeurdutri@gatinais-bourgogne.fr) ou courrier (*Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne, 6 rue Danton - 89690 CHÉROY*).

Nota : le questionnaire est également téléchargeable sur notre site Internet <http://www.gatinais-bourgogne.fr> à la rubrique **vivre au quotidien**, sous-rubrique environnement, onglet **la réduction des déchets**.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter M. BERNIER, l'ambassadeur du tri :
par téléphone au : 03.86.97.78.26 ou 06.79.07.89.46
par courriel à l'adresse : ambassadeurdutri@gatinais-bourgogne.fr

(*) Source : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)



En 2010, chaque habitant de notre collectivité a recyclé en moyenne :

- ✓ 17 kg de papier
- ✓ 37 kg de verre
- ✓ 0.2 kg d'aluminium
- ✓ 8 kg de plastique
- ✓ 3 kg d'acier
- ✓ 1 kg de brique alimentaire
- ✓ 11 kg de carton



Le plastique

C'est le matériau le plus difficile à trier. En effet, aujourd'hui les plastiques suivants ne se trient pas encore et doivent être jetés dans notre poubelle marron :

- ✓ les films protégeant les bouteilles d'eau,
- ✓ les sacs,
- ✓ les pots de yaourt,
- ✓ les barquettes de viennoiserie,
- ✓ les barquettes intérieures des paquets de gâteaux.



Enquête Compostage Individuel – Etude besoins des administrés



■ Coordonnées du foyer

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

■ Entretien du jardin (noter chaque ligne de 1 à 5, 1 étant la destination la plus fréquente)

Destination des déchets	Poubelle	Animaux	Compostage	Paillage	Déchèterie	Brûlage	Autres (à préciser)
Fleurs fanés, broussailles							
Mauvaises herbes							
Tontes de pelouse							
Tailles arbres, haies							
Feuilles							
Légumes fanés							
Racines, branches							
Autres déchets (préciser)							

■ La gestion des déchets de maison et alimentaires

Destination des déchets	Poubelle marron	Animaux	Compostage	Autres (à préciser)
Epluchures fruits, légumes				
Marc de café, thé (dont filtres)				
Fruits et légumes abîmés				
Nouilles, riz				
Restes de repas (pain, fromage,...)				
Restes de légumes				
Restes de viande et de poisson, os				
Ecorces d'agrumes				
Coquillages et crustacés				
Coquilles d'œufs				
Litières des animaux				
Cendres de bois				
Cartons, papiers, journaux				
Autres (à préciser)				

■ Si vous faites du compostage :

1. Vous le pratiquez : en tas en composteur acheté en composteur auto-fabriqué
 2. Depuis : moins d'1 an de 1 à 2 ans de 2 à 3 ans plus de 3 ans
 3. Vous utilisez votre compost : oui non , sinon pour quelles raisons : _____
 4. Arrosez-vous votre compost ? oui non
 5. Retournez-vous votre compost ? oui non
 6. Utilisez-vous des compléments (activateurs,...) pour le compostage ? oui non
- Si oui, lesquels : _____